

**DELIB 49-2025****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 22 ~~Octobre~~ 2025 à 20h15***Nombre de membres*Afférents au Conseil : **6**

Date de la convocation : 14/10/2025

En exercice : **10**

Date d'affichage : 14/10/2025

Qui ont pris part à la délibération : **8**

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-deux octobre à 20h15, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Martine BOUSQUET, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Cédric GARCIA à Simon SAFFORES, Jean-Luc IMART, à Evelyne ROUANET.

Absents : Adrien STOLDICK, Nadège BOUYSSE.

Secrétaire de séance : Emeline PAGÈS.

La séance débute à 20h20 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 8, Contre : 0 ; Abstention : 0

**Objet de la délibération : DÉLIBÉRATION POUR LE CHOIX D'UNE TARIFICATION AUX
ENTREPRISES SOUHAITANT LOUER LA SALLE DES FÊTES COMMUNALE.**

Madame le Maire demande au Conseil de délibérer sur le choix de la mise en place d'une tarification aux entreprises (internes ou externes à la commune), désireuses de louer la salle des fêtes communale à des fins professionnelles (réunion...).

Cette tarification symbolique permettrait ainsi de couvrir les frais annexes.

Le Conseil approuve la mise en place d'une tarification pour la location de la salle des fêtes communale par les entreprises de la commune **OUI**, hors commune **OUI**, et propose un montant de location de **50€ pour les entreprises de la commune, et de 80€ pour les entreprises hors commune**

Pour : 8, Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET.

